

CHALLENGE INTER-PORTS



REGLEMENT APPLICABLE AU CHALLENGE DE PECHE INTER PORT

(Edition du 14.05.2018. Annule et remplace les éditions précédentes).

- **DEROULEMENT DE L'EPREUVE** : 1- Le départ est libre. 2 - Heure limite d'arrivée 12 heures précises à la capitainerie de SERIGNAN sauf cas particulier sur ordre des organisateurs, tout retardataire sera éliminé. 3 - Le nombre de personnes embarquées est limité à quatre et chaque personne embarquée sera considérée comme pêcheur. 4 - Avant de regagner son anneau, chaque concurrent devra débarquer son poisson au poste d'avitaillement. 5 - En cas de mauvais temps, la sortie pourra être remise à une date précisée par les organisateurs (se renseigner auprès des capitaineries). 6 – Les épreuves peuvent se pratiquer en mer ou en rivière dans la limite maritime (voir carte), et en bateau. 7 - Les concurrents restent libres de l'utilisation de leurs prises. 8 - Tout pêcheur participant à la sortie s'engage sous sa propre responsabilité et ne saurait tenir les organisateurs responsables de quelque chose que se soit. 9 - Les participants devront être à jour de leurs cotisations. 10 - Les engins de pêche autorisés sont ceux précisés par la réglementation des Affaires Maritimes à l'exception des casiers et des palangres. 11- Afin de préserver la ressource, obligation de respecter la maille. Les poissons hors maille ne seront pas comptabilisés.

- **CATEGORIES ET COEFFICIENTS** :

Le classement se détermine en fonction du poids et du coefficient propre à chaque prise :

- Loups, truites de mer..... : 6
- Dorades, sars, marbrés, cabotes, pageots..... : 5
- Bonites..... : 4
- Poissons soupe, merlans (capelans), raies, rougets, aloses, poissons plats. : 3
- Maquereaux, gascons, brinières, borabors, : 2
- Autres prises à l'appréciation de la commission et du juge arbitre,..... : 1

Ne sont pas comptabilisés : Congres, anguilles, mullets ou muges, raies torpille, raies noires, aiguilles (orphies), les bogues, les céphalopodes (calamars, seiches, poulpes).

MAILLE DES POISSONS APPLICABLE A TOUTES NOS SORTIES

Poisson	Taille (cm)	Poisson	Taille (cm)	Poisson	Taille (cm)	Poisson	Taille (cm)
Alose	30	Marbré	20	Pageot	15	Saupe	12
Anguille	25	Maquereau	18	Pâgre	18	Sole	24
Bar	42	Maquereau Espagnol	18	Plie	25	Thon rouge	30KG ou 115
Baudroie	30	Merlan	27	Raie	36	Truite de mer	25
Castagnole	12	Mulet	20	Rouget Barbet	15	Turbot	30
Congre	58	Oblade	12	Rouget Grondin	15	Vive	12
Gascon	15	Orphie	30	Roussette	--	Langouste	21
Daurade	23	Loup	30	Sar commun	23		

- **CLASSEMENT GENERAL** :

Un classement général, basé sur le cumul des points obtenus.

Les points acquis se déterminent en fonction du coefficient appliqué et sont totalisés après la pesée.

Classement	Points	Classement	Points	Classement	Point	Classement	Point
1er	100	9°	40	17°	16	25°	8
2°	90	10°	35	18°	15	26°	7
3°	80	11°	30	19°	14	27°	6
4°	70	12°	25	20°	13	28°	5
5°	60	13°	20	21°	12	29°	4
6°	55	14°	19	22°	11	30°	3
7°	50	15°	18	23°	10	31°	2
8°	45	16°	17	24°	9	32° et plus	1

⇒ Les pêcheurs ayant participé à la sortie mais n'ayant pas pêché se voient attribuer 0 point.

Il est impératif de couper la caudale.